

VILLE DE RONCHIN

INFORMATIONS AUX PARENTS - PAUSE MÉRIDIANNE

Chers parents,

En raison du contexte sanitaire, nous déplorons un taux d'absentéisme important au sein de nos effectifs. Ces absences de personnels peuvent engendrer, à court ou moyen terme, la fermeture temporaire de certaines structures d'accueil pendant les temps de pause méridienne. La Ville de Ronchin met tout en œuvre pour maintenir au maximum les services de la restauration scolaire en redéployant les équipes sur le terrain, en mobilisant du personnel initialement non affecté à ces missions et en recrutant des intérimaires.

Pour votre complète information, deux types de personnels interviennent pendant les temps de pause méridienne :

- Les agents d'animation : ils encadrent et accompagnent les enfants à table et assurent les temps d'animation. Le protocole sanitaire actuellement en vigueur interdit les brassages d'élèves. Chaque classe est associée à un animateur référent qui ne peut prendre en charge qu'un seul groupe.
- Les agents de restauration : ils préparent et servent vos enfants lors du temps de restauration scolaire.

Malgré notre mobilisation et nos efforts, les temps de pause méridienne peuvent, en fonction des absences quotidiennes, être menacés. **Priorité étant donnée à la sécurité et à la santé des enfants** accueillis au sein de nos structures, il pourra être décidé de fermer certains sites de restauration collective si toutes les conditions ne sont pas réunies.

Pour la partie restauration :

Afin de maintenir au maximum ces services et en complément des mesures préalablement annoncées et d'ores et déjà mises en œuvre, la Ville de Ronchin a décidé de servir sur les quatre grands sites de restauration scolaire, un menu froid, une fois par semaine. La mise en place de ce roulement permettra aux personnels libérés des tâches spécifiques liées à la préparation des repas chauds d'être détachés pour renforcer les équipes mobilisées sur les autres sites. Cette mesure s'applique **à compter du 17 janvier**, et ce pour une durée de trois semaines.

SERVICE DES MENUS FROIDS			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Site Moulin-Coty	Site Ferry-Lacore	Site Brossolette-Kergomard	Site Mollet -Valmore

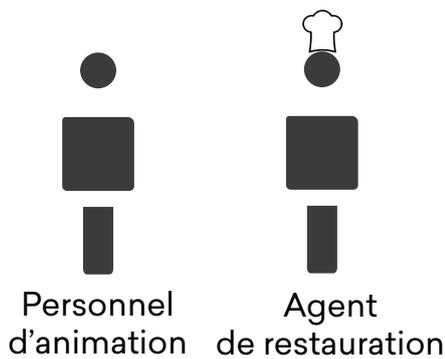
Pour la partie animation :

Si l'animateur référent de votre enfant est absent et si aucune solution de remplacement n'a pu être trouvée, le groupe d'enfants ne pourra pas être accueilli pendant le temps de pause méridienne. Les parents des enfants concernés seront informés par mail de la situation et devront venir chercher leur enfant sur le temps de la pause méridienne.

Les enfants des personnels prioritaires (selon la liste définie consultable ici :

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>) seront pris en charge après vous être signalés auprès du service jeunesse (jeunesse@ville-ronchin.fr/03.20.53.46.15)

LA SITUATION ACTUELLE



En raison du contexte sanitaire, fort absentéisme



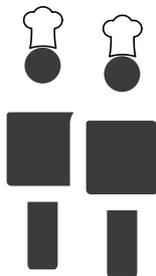
La Ville met tout en oeuvre pour maintenir l'ouverture des services de restauration scolaire :

- ▶ En redéployant les équipes sur le terrain,
- ▶ En mobilisant du personnel initialement non affecté à ces missions,
- ▶ En recrutant des intérimaires.

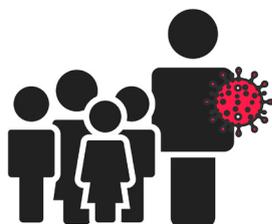
LES MESURES APPLICABLES À COMPTER DU 17/01 AU 4/02



Un menu froid par semaine



- ▶ Lundi : site Moulin/Coty
- ▶ Mardi : site Ferry/Lacore
- ▶ Jeudi : site Brossolette/Kergomard
- ▶ Vendredi : site Mollet/Valmore



En cas d'absence de l'animateur référent, le groupe d'enfants ne pourra pas être accueilli pendant le temps de pause méridienne. Les parents seront informés par mail et devront venir chercher leur enfant.